

HIVER 2020

TRAVERSÉE DU JURA FRANCO-SUISSE EN RAQUETTES

Mont Tendre - Crêt de la Neige en raquettes

Randonnée itinérante accompagnée

Séjour randonnée en raquettes de 6 jours et 5 nuits dont 5.5 jours de marche

Ce raid se déroule sur les **crêtes du Jura** qui dominent le lac Léman et offrent des panoramas exceptionnels sur l'ensemble des Alpes, de l'Oberland bernois à l'Oisans.

Le portage des bagages est assuré par un véhicule d'étape en étape, chaque soir nous nous arrêtons dans un **hôtel ou un gîte chaleureux**. Il s'agit donc d'une traversée confortable !

Le Haut Jura est un pays de traditions : l'agriculture de montagne qui permet d'entretenir un paysage ouvert et varié, l'exploitation de la forêt, le travail du bois et, dans les villages nichés au fond des combes, plusieurs métiers de précision que les anciens effectuaient à domicile pendant les longs hivers. Au gré des lieux et des **histoires votre guide vous raconte cet artisanat**, devenu petite industrie.

Le Haut Jura est également un Parc Naturel Régional, nous prendrons donc le temps d'apprécier le charme indescriptible de ses paysages : **combes secrètes, crêts dominant la forêt, lacs gelés, hameaux dispersés, et les paysages de "près bois"**. Tout en faisant notre trace nous apprendrons à reconnaître celles du renard, du lièvre, de l'écureuil ou du chamois en espérant une rencontre furtive et magique avec l'un ou l'autre ! ...

POINTS FORTS DE CE SEJOUR :

- Hébergements chaleureux
- Séjour itinérant offrant des panoramas d'exception sur les Alpes
- Bagages transportés par nos soins : vous avez avec vous un sac pour la journée avec votre pique-nique et vos affaires
- Accessible en train

SUD RANDOS Association déclarée en sous préfecture de Millau n° W341005290 - Immatriculation au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours avec le n°IM034110035 - Agence sud Aveyron dont le siège est à : rue du pontil, 12490 Saint Rome de Cernon - Garant : Groupama Assurance Crédit et Caution, Siège social 8_10 rue d'Astorg 75008 PARIS. RCP : MMA Mutuelles du Mans Assurances, SARL SAGA, BP 27 - 69921 OULLINS - Assistance voyage : Europ-Assistance, 1, promenade de la Bonnette 92230 Gennevilliers - N° SIRET: 414 040 428 00032 - N° TVA intracommunautaire : FR18414040428

Conditions de vente mises à jour le 1er juillet 2018 disponibles sur simple demande ou sur notre site internet : <https://www.sudrandos.com/condition-de-ventes>

PROGRAMME

Jour 01 : Lundi

Le Brassus - Col du Marchairuz (Suisse)

Accueil et transfert au point de départ.

Courte marche pour rejoindre une cabane isolée, pique-nique. Puis une magnifique randonnée sur les crêtes du **Mt Tendre** (1679 m) : la vue porte loin et permet d'observer les **Alpes bernoises et valaisannes** d'un côté et la vallée de Joux, berceau de la **fine horlogerie suisse**, de l'autre.

Nuit au col du Marchairuz (1447 m).

Dénivelée : + 350 m / - 50 m Longueur : 5 kms Horaire : 3 h 00 mn

Jour 02 : Mardi

Col du Marchairuz - Bois d'Amont

Nous faisons la trace au cœur du Parc Naturel Vaudois dans la **combe des Amburnex** pour rejoindre Bois d'Amont, **capitale de la boîte en bois**. Majestueuses forêts d'épicéas et histoires de frontières sont au programme de cette journée.

Transfert en navette à Prémanon (30 mn).

Dénivelée : + 300 m / - 650 m Longueur : 11 kms Horaire : 5 h 30 mn

Jour 03 : Mercredi

La Dôle

Nous flirtons avec la frontière pour guetter les chamois et atteindre le sommet de la Dôle (1677 m). Un parcours sauvage au pied de la face sud de la Dôle, royaume des Chamois. Puis montée progressive, à travers de superbes petits vallons, jusqu'au sommet. Panorama **sur les Alpes Valaisannes et le massif du Mont-Blanc**.

Retour au même hébergement.

Dénivelée : + 750 m / - 800 m Longueur : 15 kms Horaire : 6 h 30 mn

Jour 04 : Jeudi

Prémanon - Le Manon

Traversée de la forêt du Massacre, et ses anecdotes historiques, pour rejoindre la Combe à la Chèvre. Un parcours plein de charme et de **jolis points de vue sur la chaîne des Monts Jura**. S'il fallait donner un thème à cette journée ce serait celui du patrimoine bâti : de **magnifiques fermes et des surprenants greniers forts** ponctuent le parcours !

Dénivelée : + 450 m / - 450 m Longueur : 13,5 kms Horaire : 6 h 00 mn

Jour 05 : Vendredi

Le Manon - Lelex

Une étape typique, à travers les **paysages de "prés bois"** qui fond le charme du massif. Encore une journée sans croiser grand monde ! Nous traversons les « Hautes Combes », au cœur du **Parc Naturel du Haut Jura**, au pays des **Lapidaires**. Descente sur Lelex.

Dénivelée : + 250 m / - 720 m Longueur : 12 kms Horaire : 5 h 30 mn

Code : 35JSTQA

Jour 06 : Samedi
Le Crêt de la Neige

L'apothéose avec l'ascension du **Crêt de la Neige** (1717 m), le point culminant du Jura. Approche en télécabine. Puis il s'agit de trouver la ligne de faiblesse dans les contreforts de la haute chaîne du Jura. Pour déboucher sur la crête qui domine Genève et son lac. Au sommet il est surprenant de découvrir un relief particulier avec un canyon creusé dans le calcaire !).

Dénivelée : + 400 m / - 400 m Longueur : 7 kms Horaire : 4 h 30

(ATTENTION ! les Samedis 25/01 – 01/02 - 14 et 21/03/20 pas de bus mais un taxi - voir rubrique "dispersion")

PROGRAMME SPECIAL POUR DEPART DU 30/12/19

La nuit du jour 04 au Manon est remplacée par une 3e nuit à Prémanon.

L'étape du Jour 04, Prémanon – Le Manon, sera un peu modifiée et se terminera à Lamoura où une navette permettra de revenir à Prémanon.

Le jour 05, un petit transfert le matin permettra de rejoindre le départ de l'étape Le Manon – Lelex.

ENNEIGEMENT

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si nous ne pouvons pas chausser les raquettes.

La montagne est très différente en hiver, les couleurs ne sont pas les mêmes que l'été, et le soleil est plus bas sur l'horizon offrant des lumières de coucher de soleil tout au long de la journée !

Code : 35JSTQA

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Vous venez en Voiture : rendez-vous Lundi à 11h30, devant la gare CFF du Brassus (Suisse) en tenue de randonneur.

Sur place votre accompagnateur vous accueille et assure le transfert de 10 mn en minibus jusqu'au départ de la randonnée. Les personnes venant en voiture laissent leur voiture à la gare du Brassus. Parking gratuit.

Vous venez en Train : rendez-vous Lundi à 11h00, devant la gare TGV de Vallorbe (Suisse) en tenue de randonneur.

Sur place notre partenaire taxi vous accueille et assure le transfert de 30 mn en minibus jusqu'au départ de la randonnée où vous retrouverez votre accompagnateur et les autres participants.

Accès voiture :

Venant d'une grande moitié nord de la France : L'autoroute A39 jusqu'à Poligny (sortie 7), puis la N5 en direction de Champagnole, St Laurent en Grandvaux, Morez et les Rousses. En arrivant aux Rousses, prendre à gauche pour rentrer dans le centre du village et passer devant la poste. Un peu plus loin tourner à gauche en direction de Bois d'Amont. La route longe le val de l'Orbe. Traverser le village de Bois d'Amont (4 km) et passer la frontière, encore 4 km et vous êtes au Brassus.

Venant du sud-est de la France : Rejoindre Genève (douane de Bardonnex si vous venez de France), puis prendre l'autoroute A1 en direction de Lausanne (attention vous devez prendre la vignette valable 1 an au prix de 40 FS). Quitter l'autoroute à Nyon et suivre la direction Dijon. Traverser St Cergue, franchir le col de la Givrine (1208 m) et rejoindre la douane de La Cure. Après le poste frontière, continuer tout droit en direction de Bois d'Amont. La route longe le val de l'Orbe. Traverser le village de Bois d'Amont (4 km) et repasser la frontière, encore 4 km et vous êtes au Brassus.

Variante possible en venant de Lyon : prendre l'autoroute A40 puis A404 jusqu'à Oyonnax. Au bout de l'autoroute, poursuivre sur la D31 jusqu'à Dortan, puis sur la D436, traverser St Claude et continuer en direction de Genève. 3 km après le village de Septmoncel quitter la D436 pour emprunter sur la gauche la D25 qui passe à Lamoura et rejoint Les Rousses. Juste avant d'arriver aux Rousses (500 m après avoir rejoint la route de Genève), tourner à droite en direction de Bois d'Amont. La route longe le val de l'Orbe. Traverser le village de Bois d'Amont (4 km) et passer la frontière, encore 4 km et vous êtes au Brassus. La gare du Brassus est indiquée sur la gauche après le rond point.

Accès train : gare TGV de Vallorbe, située sur la ligne Paris-Lausanne.

Horaires à vérifier sur www.cff.ch

Paris gare de Lyon 07h57 – Vallorbe 10h57

Accès avion : aéroport de Genève-Cointrin, puis train pour la gare CFF de la Cure. Nous prévenir à la réservation.

Code : 35JSTQA

DISPERSION

Le Samedi à 15h50 à Lelex,

Retour voiture : Samedi vers 16h30 ou 17h00 au Brassus.

Si vous avez laissé votre voiture au départ : transfert retour sur le Brassus.

Retour train : Les Samedis 04/01 - 08, 15, 22 et 29/02 – 07/03/20 : un bus part de Lelex et vous dépose à 16h45 en gare TGV de Bellegarde. Coût du bus Lelex-Bellegarde : environ 6 € à régler sur place.

Les Samedis 25/01 – 01/02 - 14 et 21/03/20 : le dernier bus est à 13h50, ce qui ne nous permet pas de faire l'ascension du Crêt de la Neige, nous affréterons donc un taxi dont le coût sera à partager entre les voyageurs. Tarifs indicatifs : 70 € pour un véhicule 4/5 places (environ 20 €/personne).

Bellegarde 17h00– Paris gare de Lyon 19h49

Bellegarde 17h00 - Bruxelles 23h17 (via Paris gare de Lyon et Paris gare du Nord)

Bellegarde 19h07– Paris gare de Lyon 21h49

Retour avion : Le dernier jour nous pouvons vous déposer à la gare de La Cure vers 16h15 - 16h30 ou un train vous conduira directement à l'aéroport de Genève-Cointrin. Horaires sur www.cff.ch.

Hébergements avant ou après la randonnée :

Au Brassus :

Nuit supplémentaire en hôtel *** situé à 5 mn à pied de la gare : tarif spécial de 85 €/personne en 1/2 pension en chambre de deux. Et 100 € en chambre individuelle.

A Bellegarde :

- Hôtel le TOURING ** tel. 04 50 56 08 08

- Hôtel Restaurant la BELLE EPOQUE *** tel. 04 50 48 14 46

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

Les euros sont acceptés à peu près partout en Suisse.

Une assurance assistance-rapatriement est indispensable car les secours sont facturés très chers en Suisse.

NIVEAU

Pour marcheurs sportifs.

Randonneur niveau 2 à 3 sur une échelle de 5.

Accessible aux randonneurs qui n'ont jamais pratiqué la raquette à neige. Itinéraire vallonné avec des dénivelées de 450 m de moyenne.

Dénivelée moyenne : 450 m

Maximum : 750 m

Longueur moyenne : 11,5 km

Maximum : 15 km

Horaire moyen : 5 h 30 mn

Maximum : 6 h 30 mn

Code : 35JSTQA

HEBERGEMENT

Lundi soir : Hôtel au col du Marchairuz, chambre de 6 personnes dans un hôtel, wc et douche en commun

Mardi et Mercredi soir : Gîte à Prémanon, chambre collective (6 ou 10 personnes) dans une auberge chaleureuse, sanitaires communs.

Jeudi soir : Gîte-hôtel au Manon, dortoir de 12 personnes, sanitaires communs.

Vendredi soir : Centre de vacances à Lelex, chambre 6 personnes, sanitaires communs.

Les couvertures sont fournies, il vous suffit d'apporter un drap ou un sac à viande pour le

Possibilité d'hébergement **en chambre de 2 personnes** selon disponibilités et hors période de vacances scolaires : + 60 €/personne.

Repas : Pension Complète.

Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales : « boîte chaude », röstis, saucisses ... tout en conservant des menus variés et équilibrés (nous y veillons au fil de la semaine).

Les petits déjeuners sont adaptés à la pratique de la randonnée.

Les pique-niques sont copieux et accompagnés d'une boisson chaude. Si la température est basse, votre accompagnateur fera le maximum pour trouver un abri (chalet ou cabane) de manière à profiter du repas et de la pause de midi.

Pour le premier pique-nique, il est apprécié que chacun des participants apporte une des spécialités de sa région d'origine, afin de commencer la randonnée par des échanges culturels fructueux.

TRANSFERTS INTERNES

Jour 1 : minibus jusqu'au départ de la randonnée.

Jour 2 : navette de la station des Rousses.

Jour 6 : minibus jusqu'au Brassus pour les personnes ayant laissé leur voiture

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par nos soins par véhicule

Vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi fourni, réparti entre tous.

Durant la semaine, nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le poids **ne dépasse pas 10 kg**.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, neige ou glace en hiver, etc...) et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 –10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.

- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.

Code : 35JSTQA

- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
 - Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc... Votre accompagnateur est équipé d'une trousse de pharmacie complète avec ce qui est véritablement utile. Dans votre bagage, quelques médicaments de base (voir liste équipement).
 - Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!
 - Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.
- Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées. Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de randonneurs qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

GROUPE

Les groupes sont constitués de 6 à 12 personnes.

ENCADREMENT

Nathalie, Gauthier ou François, Accompagnateurs en Montagne Jurassiens, spécialistes de la randonnée hivernale, signataire de la charte de qualité France Raquette.

MATERIEL FOURNI

Pour ces randonnées en raquettes il vous sera fourni une paire de raquettes "Inook Expert" très performantes. Leur système de fixation s'adapte à tous les types de chaussures (si vous avez un doute appelez-nous). Pour compléter l'équipement nous vous proposons des bâtons de ski.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- o 1 chapeau de soleil ou casquette.
- o 1 foulard.
- o 1 bonnet.
- o 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- o T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- o 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- o 1 veste en fourrure polaire.
- o 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- o 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- o 1 pantalon de trekking ample.
- o 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- o 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- o Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- o 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- o 1 paire de guêtres.
- o Des sous-vêtements.
- o 1 maillot de bain (facultatif).
- o 1 pantalon confortable pour le soir.
- o 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- o 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- o Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- o 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- o 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
 - 1 couteau de poche type Opinel.

Code : 35JSTQA

- o 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- o Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- o 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- o Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- o Papier toilette + 1 briquet.
- o Crème solaire + écran labial.
- o Boite plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- o 1 frontale ou lampe de poche.
- o 1 couverture de survie.
- o Un drap-sac. Les duvets sont inutiles.
- o Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle

- o Vos médicaments habituels.
- o Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- o Pastilles contre le mal de gorge.
- o Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- o Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- o Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- o 1 pince à épiler.

Code : 35JSTQA

DATES ET PRIX

| Dates du lundi au samedi | prix par personne |
|--------------------------|-------------------|
|--------------------------|-------------------|

| | |
|----------------------------------|----------|
| du 30 déc. au 04 janvier 2020 * | 715 € ** |
| du 20 au 25 janvier 2020 | 665 € |
| du 27 janvier au 01 février 2020 | 695 € |
| du 03 au 09 février 2020 | 715 € |
| du 10 au 16 février 2020 | 725 € |
| du 17 au 23 février 2020 | 725 € |
| du 24 au 29 février 2020 | 725 € |
| du 02 au 07 mars 2020 | 725 € |
| du 09 au 14 mars 2020 | 715 € |
| du 16 au 21 mars 2020 | 695 € |

Supplément pour hébergement en chambre de 2 personnes : + 60 €/personne. Selon disponibilités et hors période de vacances scolaires (du 20/01 au 01/02/20 et du 09 au 21/03/20)

* programme spécial pour le Nouvel an : 1 nuit au col du Marchairuz, 3 nuits à Prémanon et 1 nuit à Lelex.

** supplément Réveillon + 35 €/personne

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement en pension complète
- le portage des bagages
- le prêt des raquettes et des bâtons
- les transferts prévus au programme

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le moyen de transport pour se rendre au lieu de rendez vous
- le bus ou le taxi pour la gare de Bellegarde
- l'assurance annulation - assistance rapatriement, interruption de séjour

ATTENTION : LES SECOURS EN MONTAGNE EN SUISSE SONT PAYANTS. ETES VOUS SURS D ETRE BIEN COUVERTS POUR LES FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS EN MONTAGNE PAR VOTRE ASSURANCE ?

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATION SUR LA REGION

Séjour au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

Situé au sud de la région de Franche-comté, l'itinéraire offre des vues intéressante sur 360°, mais on préférera s'attarder sur les Alpes que l'on découvre à l'Est et au Sud, depuis l'Eiger, jusqu'aux Ecrins. On voit parfois le Mont Pila au sud ouest !

L'itinéraire suit la crête sommitale du massif du Jura du Nord au Sud.

Coté Jura (N-Ouest) il s'agit d'un succession de plateau qui monte progressivement depuis la Bresse (plaine de la Saône). Ils sont recouverts de forêt et parsemés de lacs autour des quels l'homme à défriché pour y installer des villages et y faire de l'élevage laitier.

Coté Léman (S-Est), le Jura plonge plus ou moins brutalement sur la vallée du Rhône, occupée à cet endroit par un vaste lac !

Sur les crêtes le relief est vallonné et une végétation résiste sous forme de Bonzaï ! Quelques falaises sur la partie Sud de l'itinéraire offre une ambiance plus « alpine ».

Sur le dernier plateau, où nous dormons 5 soirs sur 6, les villages sont nichés au creux de combes dans lesquels on trouve de petits lacs gelés, une végétation de tourbière (bouleaux) qui donne un aspect nordique.

BIBLIOGRAPHIE

- « Le Jura au Cœur » - Jacques Besson - Editions Gap
- « Jura, Montagne en partage » - Gérard Benoit à la Guillaume – Editions Olizane

CARTOGRAPHIE

Les cartes couvrant le secteur que nous allons traverser sont : Suisse 1/25000 "Vallée de Joux" et France IGN Top 25 n° 3327 ET et 3328 OT (+ la carte 3426 OT si vous ne trouvez pas la carte Suisse).

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

CFF : trains suisses <http://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr, www.123envoiture.com, www.allostop.net

Parc Naturel du Haut Jura : www.parc-haut-jura.fr

ECOTOURISME

CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS est soutenu par

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

Le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

Le Parc National des Cévennes.

BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

Soyez curieux... mais discrets :

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

Fermez les portes derrière vous :

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

Laissez les fleurs où vous les trouvez :

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

Jetez vos déchets :

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

Suivez les chemins :

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

Fumée sans feu :

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

Les arbres :

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

Code : 35JSTQA

SUD RANDOS CERTIFIÉ « CHARTE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTÉGÉS »

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France qui ont pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, créés en partenariat avec les Parcs naturels, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatifs

Code : 35JSTQA

EXTRAIT DE NOS CONDITIONS DE VENTE

SUD RANDOS définit ses conditions de vente (CDV) en fonction des spécificités de ses voyages. Tout achat d'un voyage implique leur acceptation.

Nous attirons votre attention sur le fait que les circuits accompagnés, en liberté et les voyages sur mesure proposés depuis notre site internet www.sudrandos.com et nos catalogues sont, au sens de la réglementation en vigueur, un « voyage à forfait », et, à ce titre, vous bénéficiez des droits reproduits à l'article 15 des présentes.

NOS OFFRES DE VOYAGES

Nos offres de voyage comprennent des circuits "accompagnés" à réaliser en groupe, des randonnées "en liberté" à organiser selon votre date de départ et des voyages "sur mesure" à concevoir, selon vos envies du moment, avec l'aide de l'un de nos conseillers.

Sont seules considérées comme contractuelles, les prestations et informations mentionnées sur la "fiche technique" du voyage accessibles en vue de votre inscription auprès de SUD RANDOS ou sur le site Internet www.sudrandos.com. En cas de contradiction entre les informations d'un voyage contenues dans notre offre (brochure, site Internet...) et celles figurant sur la fiche technique disponible auprès de SUD RANDOS ou sur son site Internet, ces dernières prévaudront.

Les circuits accompagnés et les voyages en famille

Depuis notre site internet www.sudrandos.com et pour chacun de nos circuits accompagnés, nous mettons à votre disposition une information détaillée portant sur la nature et les spécificités du voyage. Vous pourrez notamment consulter le programme du circuit jour par jour, des informations pratiques sur la destination envisagée et prendre connaissance de toutes informations utiles pour sa réalisation (niveau d'implication physique, nombre minimum de participants..). Une rubrique « Date et Prix » vous permettra d'avoir une indication sur le prix du voyage à la date envisagée.

Nos circuits sont susceptibles d'accueillir des enfants mineurs accompagnés d'un adulte, à condition que leur âge et leur aptitude physique rendent possible la réalisation du circuit dans des conditions normales.

Nous vous précisons que nous proposons des circuits spécialement conçus pour les familles et ils sont proposés uniquement aux participants qui voyagent avec au moins un enfant mineur.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous proposons des séjours qui peuvent nécessiter un engagement physique plus ou moins important. En conséquence, nous vous recommandons de lire avec attention les informations mentionnant le niveau d'implication physique requis pour entreprendre le séjour envisagé.

Il incombe donc à chaque participant de déterminer en fonction des informations délivrées s'il dispose des capacités nécessaires pour réaliser le séjour.

En cas de doute et avant toute inscription, nous vous invitons à vous rapprocher de SUD RANDOS ainsi que de tout spécialiste (Ex. : médecin traitant en cas d'antécédents médicaux) afin de valider votre capacité à entreprendre ce circuit.

Les circuits en liberté

Vous avez la possibilité de réaliser un séjour "en liberté". Depuis notre site internet www.sudrandos.com et pour chacun de nos circuits liberté, nous mettons à votre disposition une information détaillée portant sur la nature et les spécificités du voyage. Vous pourrez notamment consulter le programme du circuit jour par jour, des informations pratiques sur la destination envisagée et prendre connaissance de toutes informations utiles pour sa réalisation (niveau d'implication physique, nombre minimum de participants..). Une rubrique « Date et Prix » vous permettra d'avoir une indication sur le prix du voyage à la date envisagée.

Nos séjours "en liberté" ne sont jamais garantis avant vérification des disponibilités auprès de nos partenaires et intervenants. Voir paragraphe 2, modalités d'inscription sur un séjour en liberté.

Ces circuits sont **Code : 35JSTQA** susceptibles d'accueillir des enfants

mineurs accompagnés d'un adulte, à condition que leur âge et leur aptitude physique rendent possible la réalisation du circuit dans des conditions normales.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous proposons des séjours qui peuvent nécessiter un engagement physique plus ou moins important. En conséquence, nous vous recommandons de lire avec attention les informations mentionnant le niveau d'implication physique requis pour entreprendre le séjour envisagé.

Il incombe donc à chaque participant de déterminer en fonction des informations délivrées s'il dispose des capacités nécessaires pour réaliser le séjour.

En cas de doute et avant toute inscription, nous vous invitons à vous rapprocher de SUD RANDOS ainsi que de tout spécialiste (Ex. : médecin traitant en cas d'antécédents médicaux) afin de valider votre capacité à entreprendre ce circuit.

Nous attirons votre attention sur le fait que dans le cadre d'une randonnée en liberté : ce circuit s'effectue généralement sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre randonnée.

Les séjours en liberté supposent souvent une connaissance convenable de la lecture de carte et de l'orientation, notamment en montagne. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par le topoguide, SUD RANDOS ne pouvant être tenue pour responsable des accidents résultant de l'imprudence d'un participant. SUD RANDOS ne saurait non plus être tenue pour responsable d'une mauvaise interprétation du descriptif ou d'une erreur de lecture de carte de l'utilisateur.

La randonnée en liberté suppose l'acceptation d'un risque, si minime soit-il, qui peut être dû, notamment, à une modification des éléments naturels sur l'itinéraire. En conséquence, chaque participant s'engage à accepter ce risque et à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou incidents pouvant survenir à SUD RANDOS, ou aux différents prestataires. Ceci est également valable pour les ayant droits et les membres de la famille.

De plus, nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

Pour des raisons évidentes d'organisation, une fois votre randonnée commencée, vous devrez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos lieux d'hébergement ou l'ordre des étapes.

Vous disposerez en complément des informations de voyages, détaillées dans la fiche technique du séjour, d'un « Carnet de route » qui vous sera envoyé avant votre départ. Il comprendra un topo-guide rédigé par nos soins, de la documentation sur la région traversée, la cartographie spécifique de la région et des reproductions de cartes à une échelle dédiée à la randonnée avec votre itinéraire mentionné sous la forme de « trace » en surlignage.

Nous vous conseillons par ailleurs d'être muni d'une boussole et de savoir "lire" une carte. Ce carnet de route vous sera envoyé dès réception du solde, ou remis le jour du départ par votre hébergeur.

Les voyages sur mesure

Vous avez la possibilité de réaliser un séjour personnalisé avec l'aide de nos conseillers. Il vous suffit de faire une demande de devis.

LES MODALITES D'INSCRIPTION

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet www.sudrandos.com pour poser une option, faire une demande de devis et/ou procéder à une inscription pour réaliser un voyage SUD RANDOS.

Avant toute inscription, nous vous invitons à prendre contact avec l'un de nos conseillers afin de vérifier les éléments de votre projet (dates, niveaux, disponibilité etc...) Celui ci pourra vous orienter au mieux pour une réalisation parfaite de votre voyage. Dans le cas d'une inscription dite "en ligne" sur notre site internet, nous reviendrons vers vous dès enregistrement de votre demande. Si celle ci est intervenue en dehors des jours d'ouvertures de notre agence, elle ne sera prise en compte que le premier jour ouvré suivant votre inscription et dans l'ordre des demandes reçues.

Dans le cas d'une demande d'inscription sur un séjour en liberté, il est préférable de nous contacter par téléphone au préalable pour construire ensemble votre projet.

Poser une option sur un séjour accompagné

Nous vous proposons de poser une option depuis notre site Internet et ainsi manifester votre intérêt pour le séjour sélectionné, sans engagement financier de votre part à la date de dépôt de l'option.

L'organisation de nos séjours en liberté est détaillée ci dessous (au paragraphe suivant)

Les politiques des compagnies aérienne ou de transport par rail, dans le cas de l'organisation de nos séjours « voyage » avec moyen de transport inclus (billet d'avion, de train etc...) ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur le transport en question. Nous prendrons en considération votre demande sauf pour la partie correspondant au « transport ».

Cette pose d'option vous permet de réserver une place ou plusieurs places pendant une durée déterminée au tarif en vigueur à la date de dépôt de l'option.

Au delà de la date de validité de l'option, les conditions tarifaires énoncées dans l'option sont caduques et la disponibilité des places ne sera plus garantie.

Poser une option sur un séjour liberté

L'organisation de nos séjours "en liberté" ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une RESERVATION ferme est définitive dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte.

A compter de la réception de votre bulletin d'inscription, nous procéderons à la vérification de la disponibilité auprès de l'ensemble des partenaires et intervenants pour votre voyage à la date que vous avez choisie, avant de pouvoir vous confirmer votre départ.

S'agissant d'une demande de séjour "en liberté" :

- Vous choisissez librement la date de votre départ et le nombre de participant selon les indications données sur la fiche technique du séjour.
- Nous ne pouvons en aucun cas nous engager sur la totale réalisation de votre projet avant d'avoir vérifié les disponibilités auprès de nos intervenants.
- Nous vous invitons à nous donner, dès votre inscription, des dates de départs alternatives "possibles" pour votre séjour, ce qui nous permettra de pouvoir éventuellement vous proposer une solution complète selon vos disponibilités et celles de nos partenaires et intervenants.
- Nous reviendrons vers vous dans les plus brefs délais afin de vous informer de l'avancement de votre demande.

Dans le cas ou une, ou plusieurs, prestations ne seraient pas possibles aux dates de votre voyage. Nous vous proposerons alors une solution alternative qui pourra prendre la forme d'un changement de date, de prestation ou tout autre modification permettant de réaliser convenablement votre séjour.

Vous serez libre d'accepter, ou non, cette proposition alternative.

Dans le cas d'un accord de **Code : 35JSTQA** votre part sur les modifications

proposées, pour votre séjour : votre inscription sera considérée comme totale et réalisée.

Dans le cas où votre projet est validé directement sans modification : votre inscription sera considérée comme totale et réalisée.

Après paiement du solde de votre séjour, correspondant au projet initial, augmenté ou modifié selon les changements acceptés au cours du traitement de votre dossier personnel, vous recevrez alors les éléments de votre "dossier de voyage" environ 15 jours avant votre départ.

Dans le cas d'un désaccord de votre part sur les modifications proposées, pour votre séjour : votre inscription sera purement et simplement annulée et nous vous rembourserons l'intégralité des sommes avancées sans pénalité.

Demande de Devis pour les voyages sur mesure

Si vous êtes intéressés par un voyage personnalisé à vos dates et avec les voyageurs de votre choix, nous vous invitons à formuler une demande de devis sur notre site depuis la rubrique dédiée.

Inscription

Une inscription est ferme et définitive dès lors que le bulletin d'inscription est complété et signé électroniquement ou de façon manuscrite et que le montant de l'acompte ou le prix total du voyage (selon la date du départ du voyage) a été réglé conformément à la procédure décrite à l'article 3 des présentes.

À réception de votre inscription, SUD RANDOS procédera, après vérification de l'encaissement du prix réglé, de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et /ou indisponible à votre date de départ, SUD RANDOS procédera au remboursement intégral des sommes versées dans les meilleurs délais et sans retenue d'aucune somme.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au voyage s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par SUD RANDOS concernant le voyage.

Conformément à l'article L 221-28 du code de la consommation, vous ne bénéficiez pas d'un délai de rétractation au titre de l'achat de prestations de voyage.

Code : 35JSTQA

CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION / RESOLUTION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible SUD RANDOS et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation.

Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

La prime d'assurance, la franchise SUD RANDOS, les frais de visa et d'envoi du passeport ne sont remboursables ni par SUD RANDOS ni par l'assureur.

En cas d'annulation de votre voyage, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article. Dans tous les cas, les primes d'assurances seront dues et non remboursable.

Une franchise de 50€ par personne pour le traitement du dossier « annulation » sera appliquée dans toute annulation.

Annulation / résolution par tous les participants

Barème de frais d'annulation/ résolution pour tous les voyages SUD RANDOS, hors voyages comportant un billet d'avion et/ou de train etc..., il sera facturé les frais d'annulation/résolution ci-dessous :

- Plus de 60 jours avant le départ : 15% du montant total du BI ;
- De 60 à 31 jours avant le départ : 20% du montant total du BI ;
- De 30 à 21 jours avant le départ : 35% du montant total du BI ;
- De 20 à 14 jours avant le départ : 50% du montant total du BI ;
- De 13 à 7 jours avant le départ : 70% du montant total du BI ;
- Moins de 7 jours avant le départ : 75% du montant total du BI.

Barème de frais d'annulation/résolution avec billet d'avion et/ou de train etc..., il sera facturé les frais d'annulation/résolution ci-dessous :

- Plus de 120 jours avant la date du départ : 35% du montant total du BI.
- De 119 à 46 jours : 60% du montant total du BI.
- Moins de 45 jours : 100% du montant total du BI.

Concernant les voyages avec titre de transport, billet d'avion ou de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé, en complément des frais d'annulation/résolution ci dessus, des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas où vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

Lorsque plusieurs voyageurs sont inscrits sur un même BI et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées par SUD RANDOS, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez SUD RANDOS et engagés par le ou les voyageur(s) tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Annulation /résolution par certains participants et maintien du voyage pour les autres

Si un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un même bulletin d'inscription annule(nt) leur participation à un voyage maintenu pour les autres participants, il sera fait application pour celui ou ceux qui annule(nt) des frais ci-dessous :

- Pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème de frais d'annulation de l'article 6.1 sera appliqué pour le(s) voyageur(s) qui annule(nt) sur le prix des prestations personnelles (billets d'avion...) non consommées du voyage à la date de l'annulation ; et - Pour les prestations partagées maintenues pour les participants au voyage : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au(x) participant(s) qui annule(nt) sur leur quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs voyageurs sont inscrits sur un même BI et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées par SUD RANDOS, quel que soit l'auteur du versement.

Code : 35JSTQA

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez SUD RANDOS et engagés par le ou les voyageur(s) tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Dispositions particulières pour les offres sur mesure, les groupes et les devis qui proposent un tarif variable selon le nombre de participants :

En cas de désistement de l'ensemble du groupe les sommes retenues seront les suivantes :

Plus de 30 jours avant le départ : 10% du montant du séjour avec un minimum de 50 € par participant.

De 30 à 15 jours avant le départ : 50% du montant du séjour.

Moins de 15 jours avant le départ : 100% du montant du séjour.

Le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque soit la date de l'annulation.

Annulation par SUD RANDOS pour manque de participants :

Nous pouvons exceptionnellement être contraints d'annuler un départ si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

20 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée dépasse 6 jours ;

7 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée est de 2 à 6 jours ;

48 heures avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages ne durant pas plus de 2 jours.

Une solution de remplacement pourra vous être proposée. Dans le cas où les alternatives proposées ne vous conviennent pas, vos versements vous seront intégralement restitués, sans autres indemnités. Tous les frais engagés par vous restent à votre charge (achat de billets d'avion ou de train, hôtel, matériel nécessaire au voyage...).

Prestations avant le départ et au retour du voyage

Pour chaque voyageur qui organise seul ses prestations avant départ et au retour du voyage (transport, hôtel...) compte tenu des contraintes liés au transport (cf. Article 8), SUD RANDOS vous recommande d'acheter des prestations (titres de transport et autres...) modifiables et/ou remboursables et de prévoir des temps de transfert entre aéroports/ports/gares raisonnables.

En cas de survenance d'un fait imprévisible ou inévitable d'un tiers et/ ou du fait du voyageur, qui modifierai(en)t les prestations du voyage souscrites chez SUD RANDOS et/ou impliquera(en)t la modification des prestations réservées par le(s)voyageur(s) (non incluses dans votre voyage), SUD RANDOS ne saurait être tenue de rembourser les frais induits.

Code : 35JSTQA

ASSURANCES

SUD RANDOS vous propose une formule d'assurance. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances sont consultables sur le site www.sudrandos.com ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Nous vous précisons qu'il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement la compagnie d'assurance qui garantit votre voyage pour déclencher l'assurance. Dans l'assurance proposée, la prime d'assurance et les frais de visa ne sont remboursables ni par SUD RANDOS ni par l'assureur.

L'ESPRIT DE NOS SEJOURS

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

Randonner :

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

Et enfin...

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

Idée sympa :

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez un groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons divers.

SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER:

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROMÉ DE CERNON .

Renseignements : 06 48 20 71 48

Urgences : 06 52 40 80 34

mail : contact@sudrandos.com site internet : <https://www.sudrandos.com>

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

Code : 35JSTQA